LA VIDÉO DU JOUR

Amiens : des mamelons en 3D et sur mesure pour revivre après un cancer

Voir la vidéo avec ce QR code ou en allant sur notre site.

NOTRE TOP 3 DES ARTICLES SUR NOTRE SITE www.courrier-picard.fr

Pour retrouver nos trois articles, scannez le QR Code ci-contre

1. Pourquoi un hélicoptère survolera la Somme cette semaine ?
2. Les villes moyennes de l'Oise veulent plus de diversité dans leurs commerces
3. Le corps d'une femme retrouvé dans un campement de migrants

Courrier picard

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

société anonyme au capital de 4 405 696 €.
Siège social : 5, bd du Port d'Aval CS41021. 80010 Amiens Cedex.
Tel. 03 22 82 60 00 ISSN: 128558668 - CPPAP0425C86367

Principal actionnaire : La Voix du Nord
Président du conseil d'administration : Olivier DE RAEYMAEKER
Directeur général, directeur de la publication : David GUÉVART
Rédacteur en chef, éditeur délégué: Mickaël TASSART

Abonnements et portage à domicile: tel. 03 66 741 111 (appel local)
Régie publicitaire : Picardie Médias Publicité - Tél. 03 22 82 84 10
Annonces des particuliers: 0809 10 80 02
Annonce des professionnels: 0825 12 60 02
Publicité extra-locale: Régie 366 - tél. 01 80 48 93 66
Impression : La Pilaterie, 59700 Marcq-en-Barœul

REPRODUCTION INTERDITE SAUF ACCORD DE L'ÉDITEUR

IMPRIM'VERT® PEFC PEFC/07-32-375

Pour l'impression de ses journaux le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier.
Provenance du papier : France, Espagne, et Canada.
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80%.
La fabrication de ce journal a généré l'émis sion de 81g de CO^2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).

Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.

LE TRI + FACILE

L'HISTOIRE DU JOUR

Intronisé par l'Ordre de la ficelle picarde amiénoise

SAINT-VALERY-SUR-SOMME Depuis le 14 avril, Michäel Quenu est membre de l'Ordre de la ficelle picarde amiénoise et des produits du terroir. Le traiteur de Saint-Valery-sur-Somme a été intronisé par Micheline Buchard, grand maître et son époux Serge, membre de cette confrérie. Tous deux sont venus de Froissy (Oise).

Cette intronisation permet au Valéricain de confectionner (et vendre à 4,60 euros pièce) la ficelle picarde confectionnée selon la recette de l'Ordre. Michaël Quenu vendait déjà des ficelles dans sa boutique Aux plats Q, située cavée Lévêque. Mais il a voulu rejoindre la confrérie pour « *l'image de marque* » et offrir « *une garantie* » à ses clients.

Mais avant de recevoir la médaille de l'Ordre, Michaël Quenu et son bras droit Jean-Michel Féron se sont activés en cuisine. Avec les Buchard, ils ont épluché (et haché) les échalotes de Busnes et réalisé la duxelles de champignons de Paris. Avant de confectionner les ficelles en incluant du jambon blanc et de la crème fraîche. Et une lichette de vin blanc d'Alsace. Une fois « *roulée comme un cigare* », la ficelle est gratinée au four.

L'Ordre de la ficelle picarde amiénoise et des produits du terroir recherche de nouveaux membres, pour promouvoir l'association lors de déplacements (38 en 2023 pour les Buchard). Serge et Micheline Buchard seront le 8 mai 2025 sur la brocante de Froissy, avec la confrérie du fromage de Neufchâtel. ALEXANDRA MAUVIEL

Pour rejoindre l'Ordre de la ficelle picarde amiénoise : 06 87 00 98 15 et 06 81 45 05 41.